Chronique Roubaisienne

BUREAUX : 28, Rue du Vieil-Abreuvoir, 28 — ROUBAIX
TELEPHONE — Numéro 3.28 — TELEPHONE

Guesde est à Cambrai

Deux démentis à une calomnie, clamait l'autre jour la gazette des nonnes, parce que nous avions osé dire et prouvé que les femmes des ouvriers n'étaient pas traitées à l'hôpital comme elles devraient l'être.

Nous allons donner pour aujourd'hui, quitte à y revenir demain, un démenti personnel au « Journal de Roubaix » en ce qui concerne la petite cure que Jules Guesde est à faire en Norvège, s'il faut en croire la feuille la mieux informée de notre ville.

Notre réponse ne sera pas longue, mais il nous semble nécessaire de citer le journal des capitalistes avant de lui prouver qu'il n'a pas dit la vérité.

L'article vaut du reste la lecture, car il montre la mauvaise foi des journaux royalistes lorsque Jules Guesde est en cause.

Pour l'édification de nos lecteurs le voici en entier avec son titre par dessus le marché :

M. JULES GUESDE EN NORVEGE

« Nous recevons d'un de nos correspondants parisiens la dépêche suivante :

« Paris, 20 juin. — On remarque l'absence de M. Guesde aux séances de la Chambre. L'intervention du leader socialiste dans le débat sur la politique générale avait, en effet, été annoncée. Or, elle ne se produira pas.

» M. Jules Guesde est absent. On annonce qu'il fait, en ce moment, un voyage en Norvège. »

Ceci cité, est-il permis de dire à une personne qu'elle a menti avant même d'écrire ?

Permis ou défendu, nous le disons au fameux correspondant parisien qui envoya une dépêche fausse au journal qui le paie pour lui envoyer des nouvelles vraies.

Dans le numéro de l' « Egalité » portant la date du 13 juin, nous avons publié une dépêche de Jules Guesde. Elle était datée de Cambrai et Cambrai, notre géographie — je ne sais pas si c'est la vôtre, Monsieur le correspondant parisien — notre géographie nous donne cette ville comme appartenant au département du Nord. Est-ce vrai, car, au surplus, nous pourrions nous tromper.

Voulez-vous la connaître, cette dépêche, elle a été reproduite dans votre édition roubaisienne et la voici :

« Je fais toutes réserves sur interview du « Matin » dénaturant ma pensée.

» Jules GUESDE. »

Envoyée de Cambrai, cette dépêche, Monsieur le correspondant parisien, absolument comme étaient envoyées de Cambrai, hier encore, des lettres que nous pourrions reproduire.

Il est vrai que Guesde n'était pas à la Chambre, l'autre jour ; il est vrai encore qu'il était indisposé.

En face d'un médecin qui lui posait la question : Roubaix-Wattrelos ou le Palais-Bourbon, Guesde a répondu, et nous l'en remercions : Roubaix et Wattrelos.

C'est là où sont ses électeurs ; c'est pour ces deux endroits qu'il fallait ménager ses forces.

Les chouans de toutes les provinces le verront à la tribune de la Chambre, ils le verront trop tôt pour eux.

Quant à la Norvège, nous en reparlerons, car le correspondant parisien du journal des nonnes nous semble trop jaloux d'un voyage que Jules Guesde n'a pas fait.

R. LEVRAULT.

Qu'attend M. le Maire ?

Nous avions déjà trouvé drôle de voir les fontaines Wallace demeurer rebelles à l'interview des récipients emmenés jusqu'à l'atelier en ces jours de fortes chaleurs.

Leur abstention, il faut en convenir, devient absolument indécente et tous les intéressés sont unanimes à dire qu'il était inutile de les placer si on ne voulait pas s'en servir.

Depuis quinze jours, au moins, nous devrions les voir déverser leur eau, depuis quinze jours, au moins, les ouvriers, pour qui elles ont été érigées devraient pouvoir s'en servir. Mais depuis quinze jours, un simple coup d'œil nous permet de constater que la municipalité se moque absolument des ouvriers roubaisiens.

S'il existe des fontaines Wallace sur les places de notre ville, c'est que, sans doute, on a jugé utile d'en mettre, si on a jugé utile d'en mettre, c'est pour servir à quelque chose.

Or, elles ne servent à rien du tout ces malheureuses et nous avons beau interroger M. le maire, lui non plus ne peut nous servir absolument rien comme explication.

Voyons, il serait pourtant facile de s'entendre, vous pouvez essayer de plaider les circonstances atténuantes.

Il y a des personnes qui prétendent que certaines maladies se propagent surtout par les fontaines Wallace.

Depuis si longtemps, vous nous avez forcé à étudier la question que nous la connaissons à fond.

Nous vous défions, Monsieur le maire, d'invoquer un semblable motif et c'est pourquoi avec un grand nombre de citoyens d'une ville que vous représentez encore pour deux ans à la mairie, nous venons vous demander, tout prêt à discuter avec vous l'utilité des fontaines : M. le maire, qu'attendez-vous pour ouvrir des fontaines que l'on a crû devoir ériger sur nos places publiques ?

A. ELHERT.

Grande Manifestation Socialiste

Voici le programme détaillé de cette grande manifestation socialiste dont nous avons déjà parlé .

A onze heures du matin, au local « La Paix », départ du cortège composé des sociétés musicale et chorale de la Coopérative « La Paix », de la société de Libre-Pensée « Ni Dieu, ni Maître » et des groupes du Parti.

Itinéraire : boulevard de Belfort, rue de Lannoy, Pierre-Motte, Grande-Place, rue de la Gare.

A onze heures et demie du matin, place de la Gare : **Réception des orateurs** qui viennent prendre part à la manifestation.

Retour du cortège par la rue de la Gare, Grande-Place, Grande-Rue, place de la Liberté, rues de Lannoy, des Longues-Haies, Pierre-de-Roubaix, boulevard de Belfort.

A trois heures et demie de l'après-midi, **Grande Conférence publique et contradictoire**, sous la présidence du citoyen J. GUESDE, député de Roubaix-Wattrelos.

Orateurs inscrits : Nicolas Léandre, député de l'Aube ; V. Carlier, député des Bouches-du-Rhône ; Betoulle, député de Limoges; Marcel Sembat, député de Paris ; René Chauvin, ancien député de la Seine ; Gustave Delory et Henri Ghesquière, députés de Lille ; Durre, député de Cambrai ; P. Melgrani, J. Bracke, J. Rassel, membres du Conseil national.

Ordre du jour : **La politique générale et le Parti Socialiste.**

Prix d'entrée : 0 fr. 25.

A huit heures du soir, salle des fêtes de la « Paix », **punch populaire offert aux orateurs** aux membres du Parti, et aux organisations adhérentes. Prix d'entrée 0 fr. 50.

Les Grèves

CHEZ LES MAÇONS

A la lettre que nous avons antérieurement publiée, envoyée par le Syndicat, aux entrepreneurs, ces derniers ont répondu par un refus absolu de conciliation.

Voici la riposte du Syndicat :

A Monsieur Bayart, président
du Syndicat patronal,

La commission des ouvriers maçons réunie, après avoir pris le communiqué de votre lettre et de la décision que vous avez prise avec vos collègues, en vue de reprendre votre entière liberté, pour y traiter avec vos ouvriers, déclare que nous étions loin de penser recevoir de la part des patrons une réponse aussi brève.

Nous devons vous dire que le Syndicat ouvrier, lui aussi, reprend son entière liberté d'action, et que dès à présent vous pouvez considérer toutes négociations comme rompues entre les parties.

Pour le Syndicat,

Le secrétaire,
DELGRANGE Désiré.

Les maçons se sont réunis hier matin à 9 heures et l'après-midi à 2 heures, au siège du Syndicat, rue Beaurewaert, et après avoir entendu lecture de la lettre des patrons refusant toute discussion et celle du syndicat ouvrier, ils ont décidé de continuer la grève jusqu'au bout.

Voici la note adressée par les maçons aux ouvriers :

Les entrepreneurs de maçonnerie et propriétaires, qui voudraient contracter des engagements avec le Syndicat des ouvriers maçons, en vue de la reprise du travail n'auront qu'à se présenter à son local, 138, rue Beaurewaert, de 11 heures à midi, et de 4 heures à 6 heures du soir.

NOUVELLE GREVE

Une nouvelle grève vient d'éclater à l'usine Motte-Bossut et Mengers, avenue des Villas.

Trente-six coupeuses de velours ont quitté l'atelier hier matin, réclamant une augmentation de 2 francs sur certaines pièces et de 1 franc sur certaines autres.

CHEZ HUET MAC AVOY

Toujours pas de changement à signaler dans les deux usines en grève. Solitaires les uns des autres, les ouvriers déclarent qu'ils rentreront tous ou ne rentreront pas.

Nous ne pouvons que les féliciter de cette énergique attitude.

Ajoutons que MM. Huet et Mac Avoy, absolument décidés à ne plus s'entendre avec les ouvriers de la rue Bernard réclament aujourd'hui une délégation alors qu'ils refusent celle de l'usine du quai de Dunkerque sollicitée par eux.

CHEZ LES TYPOS

Les typographes de Roubaix, en grève, sont avertis que la réunion d'aujourd'hui vendredi aura lieu à 4 heures très précises avec le concours du camarade Keufer, secrétaire général de la Fédération du Livre.

Pour le comité,

L. LEPLAT, *président.*

ENFANT QUI S'EMPOISONNE

Un accident très grave est arrivé dans la soirée de jeudi, rue La Fontaine.

Un jeune enfant de sept ans, Raoul Debonance jouait dans une salle, lorsque, apercevant une fiole que sa mère avait mise sur la fenêtre, il crut bon de s'en emparer et d'en boire le contenu, croyant que c'était de la bière.

La mère, revenant quelque temps après, s'aperçut que la fiole était vide et l'enfant ne se fit pas prier pour avouer qu'il en avait absorbé.

Comme le récipient contenait une solution de potasse caustique servant à nettoyer le parquet, Mme Debodenance justement émue, fit appeler un docteur et celui-ci fit prendre un vomitif à l'enfant dont l'état reste, malgré tout, fort grave.

RENVERSE PAR UNE VOITURE

On a amené à l'Hôtel-Dieu de Roubaix, un garçon boulanger nommé Emile Veyse, et demeurant au Blanc-Seau. Ce malheureux a été renversé par une voiture servant à porter le pain.

Le médecin qui l'a soigné, a relevé une entorse du pied droit avec fracture probable de la malléole.

LES TRAITRISES DU PAVE

Henri Lefebvre, âgé de 26 ans, peigneur, rue Monge, 32, a glissé sur le pavé et s'est contusionné à la jambe droite.

Il a été aussitôt conduit à l'Hôtel-Dieu.

C'est un avertissement à la municipalité de faire réparer les bordures des trottoirs qui sont mauvaises dans toutes les rues.

RENARD A DEUX PATTES

Ce matin, en voulant porter à manger à ses bêtes, Charles Roussel, cabaretier, demeurant rue de Tournai, cité Devogel, 33, a constaté la disparition d'un coq, de deux poules et d'un lapin, le tout d'une valeur de quatorze francs. Il ignore quel est l'auteur de ce vol au sujet duquel une enquête est ouverte.

EXCURSION A BERLIN

Depuis quelques années, ont été organisées par le cours de teinture de Roubaix, des excursions en Allemagne, qui ont eu le plus grand succès. Le but de ces excursions est la visite de quelques établissements intéressant l'industrie textile et surtout celle des usines colossales de fabrication de matières colorantes.

Cette année, le cours de teinture a reçu une invitation de l'Actiengeselles chaft de Berlin, à côté de la question technique, l'objectif principal de l'excursion sera de visiter les curiosités artistiques et architecturales de la capitale allemande et de ses environs.

Le voyage s'effectuerait vers le 15 août et aurait une durée de cinq jours environ ; les frais ne s'élèveraient pas sensiblement au-dessus de 100 francs.

Pour les personnes qui disposeraient de plus de temps, le voyage se continuerait vers Hambourg, puis le retour s'effectuera par la Hollande et la Belgique.

Les personnes étrangères à l'association sant admises à participer à cette excursion. Il suffit pour cela d'adresser une adhésion provisoire à M. H. Lagache, professeur de teinture à l'école des Arts de Roubaix, qui fera parvenir directement les questions définitives qui seront prises.

SANATORIUM

Jeudi après-midi 21 juin, à partir de deux heures et demie, a eu lieu à la cantine scolaire de la rue du Collège, la visite des enfants sollicitant l'admission au Sanatorium de Saint-Pol-sur-Mer.

Environ trois cents enfants étaient présents à la visite. Sur ce nombre, 85 garçons et 48 filles ont été admis à passer une période d'un mois au Sanatorium ; 5 garçons et 2 filles y ont été admis pour deux mois.

QUI A PERDU ?

Mlle Morlinghem Fernande, demeurant rue de Condé, cour Loridan, 6, a trouvé un lorgnon avec étui, place Carnot.

— Mme Watteuv, demeurant boulevard de Belfort, 121, a trouvé un col de femme, rue Sainte-Thérèse.

MOUVEMENT SOCIAL

LA MANIFESTATION DU 24. — Des cartes d'entrée pour le punch (0,50 c.) et pour la conférence (0,25) seront mises en vente à dater de ce jour au local « La Paix », 73, boulevard de Belfort ; aux estaminets suivants : Wattremez, A. Cornille, Oscar Wiffels, Emile Decock, boulevard de Belfort ; T. Denève, place de la Liberté, 6 ; « Au Plat d'Or », Grande-Place, 9 ; H. Kimpe, « Au Chien Bleu », rue de Tourcoing ; Henri Thérin, angle des rues du Fontenoy et de la Lys ; Arthur Mausart, rue de l'Epeule, 77 ; Emile Vlieghe, épicerie-buvette, rue de Rome ; Gustave Planque, « A la Ruche d'Or », derrière l'église Saint-Jean-Baptiste ; Victor Piétin, rue Decrème, 110 ; Achille Carpentier, angle rues de Lannoy et Longues-Haies ; Alphonse Dubu, Théodore Dellart et Julien Segard, Grande-Rue ; Jules Fillières, « Au Tonneau Rouge », rue de la Paix ; Cyrille Lepers, rue du Fontenoy ; « Aux Cloches de Cirneville », Rodolphe Bucrot, rue de l'Alma, 22, et, en général, dans tous les locaux des groupes du Parti.

SYNDICAT DES MAÇONS. — Réunion aujourd'hui, à neuf heures du matin et à deux heures de l'après-midi, au siège du Syndicat, 138, rue Baurewaert. Tous les ouvriers sont priés d'assister à ces réunions.

CERCLE D'ETUDE SOCIAL « Les JEUNES ETUDIANTS SOCIALISTES ». — La réunion aura lieu vendredi à l'heure habituelle, au siège de la société.

SOLIDARITE OUVRIERE (Chorale).— Répétition générale le vendredi 15 juin, à huit heures du soir, au local ordinaire.

LA GRANDE HARMONIE. — La société la Grande Harmonie offre un grand concert le dimanche 24 juin, à 5 heures du soir, au square Pierre Catteau, pour les membres honoraires de la société.

Tribunal de Simple Police de Roubaix

Président : M. PETIT, juge de paix. — Ministère public : M. LACHE, commissaire de police.

LES DROITS DES TRAVAILLEURS. — Nous avons dit la semaine dernière que l'avocat de MM. Puls et Cie, avait demandé au tribunal de surseoir à condamner son client jusqu'à ce que le tribunal soit régulièrement composé par l'adjonction d'un greffier de police.

Les patrons n'en ont pas moins été condamnés à 6 francs d'amende pour non affichage du nom d'un inspecteur divisionnaire et à 6 fr., pour avoir fait porter à un enfant une charge trop lourde.

SOUS UN FAUX NOM. — Le cimetière n'est pas fait pour les chiens, c'est un dicton que tout le monde est censé connaître ; il a cela de commun avec la loi.

Lydie Dedaghe, femme Rasson, l'ignorait complètement et s'est permis de trimbailer ses deux toutous à travers les tombes. Arrêtés dans leur promenade macabre, chiens et patronne furent mis à la porte du cimetière, après établissement d'un procès-verbal en règle.

Malheureusement, Lydie femme Rasson, donna au verbalisateur le nom de Zélie Beuscart, sous lequel elle fut condamnée. Elle a dû passer à nouveau pour rectification d'état-civil et condamnation sous son vrai nom.

Les chiens, qui avaient sans doute donné leurs véritables noms dès le début, n'étaient pas cités à l'audience.

POUR ALLER A LA MESSE. — J.-B. Florin, domicilié à Wattrelos, était accusé de violences sur trois personnes différentes : 1. Sa femme ; 2. sa fille ; 3. Vanmeulen Désiré, le bon ami de la fille.

Ce dernier s'est vu enlever son pantalon par l'inculpé qui lui administra ensuite une volée avec une barre de fer.

Jean-Baptiste reconnait, mais il plaide les circonstances atténuantes. Sa famille ne fait rien pour lui être agréable et le fameux jour de la triple correction, il s'était trouvé sans pantalon et sans veste pour aller à la messe.

Or, je ne veux pas manquer la messe, affirme Jean-Baptiste, qui sera sans doute canonisé un jour ou l'autre, car il vient de décrocher les palmes du martyre en se faisant condamner à deux jours de travail.

LES VIOLENTS. — Victorine Dumortier, topoge injurieux, 3 francs d'amende. — Jeanne Lacroix, insulte à Jaseph Brancart, 1 fr. d'amende. — Charles Marcy, pour avoir battu sa femme à la porte de l'usine et l'avoir traînée par les cheveux, 6 jours de travail. Enfin, Georges Allain a battu un tapis dans la rue, et son cas semble bien être susceptible de figurer dans notre rubrique. Il paraît du reste que le tapis n'avit pas porté plainte. C'est pourquoi Georges Allain s'en est tiré avec une amende d'un franc.

POCHARDIANA. — Jules Dardenne, Oscar Mouquet, Ursule Gillot, Rosalie Ventighem, Agradine Vanhyshem, Gustave Freumaux, Hélène Benoist, Gustave Fourez, Arthur Vanmarck, tous gens surpris par la chaleur ont pris un petit coup de trop et cela leur vaut à chacun un franc d'amende.

— Jules Bourgois, Auguste Lefebvre, Jean Dedroghe, Camille Mortier et Jules Duthoit, récoltent trois francs d'amende pour le même motif et Henri Bouche, 2 francs.

AFFAIRES DIVERSES. — Robert Malvina a tenu son cabaret ouvert après l'heure. Il récolte 5 francs d'amende. — Jules Coussemant a fait la même chose que Robert Malvina, il s'en tire avec un franc à payer.

— Madeleine Bondues a servi des clients après l'heure, 5 francs. — Declercq Arthur, a donné à boire à deux ivrognes, 2 francs. — Marie Blondel, a pris une jeune bonne sans certificat, 5 francs. — André Clerc passait en auto rue de la Gare, à une vitesse exagérée, 10 francs. — Désiré Manchou a traversé une pelouse du parc Barbieux, 1 franc. — Enfin Clotaire Nonck, est condamné à 1 franc pour jeu de hasard et la séance est levée.

PALAIS D'ETE

Squares Jussieu et Dutilleul, Lille.

L'établissement de plein air le mieux situé, le seul desservi par sept lignes de tramways. L'emporte le plus agréable de toute la région.

Tous les jours, matinée de 4 à 7 heures du soir. Concert de 8 heures à 11 heures et demie du soir. Avec le concours de MM. d'Arcy de Printania ; Leture, de Parisiana; **Nita Darbel, de la Scala ; Les Nino-Nina,** danseurs miniature ; Miss Arizona Sand Sitting Bill, jongleurs indiens; MM. Constantin, Ardiss, Chevalier, rémule de Dranem.

Cinéma gratis tous l. Jr. : Galeries Lilloises

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 21 juin 1906

Naissances. — Raphaël Ketelers, rue de Toulouse, 10. — Raoul Seghers, place Carnot, cour Carnot, cour Raunart, 10. — Rosa Braem, rue Pierre de Roubaix, 211. — Albert Verbrugge, rue Decrème, 247. — Marie Vannieuwenhuyse, rue Blanchemaille. — Louis Demeyer, rue d'Avelgeem. — Germaine Waroquiez, rue de la Perche, cour Briet, 27. — Maurice Masson, rue de Denain, cour Degrieck, 6.

Décès. — Esther Buxant, 42 ans, sans profession, rue Barbieux. — Julie Vandenabeele, 74 ans, marchand de légumes, rue Blanchemaille. — Gabrielle Desor, 1 an, rue de Flandre, 53.

GAZETTE TOURQUENNOISE

BUREAUX : 152, RUE DE PARIS — TOURCOING

Exposition de Tourcoing

Une attraction fantastique à l'Exposition

Une attraction sensationnelle va donner à l'Exposition un grand attrait nouveau.

Nous apprenons, en effet, que le célèbre plongeur à bicyclette, Schreger, que ses compatriotes d'Amérique ont surnommé l'homme volant, vient d'arriver à Tourcoing pour exécuter dimanche prochain, à 4 heures, dans l'enceinte même de l'Exposition, le prodigieux exercice qui lui a valu une universelle renommée.

D'une plate-forme qui aura exactement 32 mètres de hauteur (à 4 mètres près la hauteur du clocher Saint-Christophe), Schreyer se précipite à bicyclette le long d'un plancher en pente de 1 m. 20 de largeur (sans filet ni garde corps) qui s'interrompt à 15 mètres du sol. A cet instant, le cycliste lancé violemment dans l'espace abandonne sa machine et, sautant par dessus, accomplit une trajectoire de 40 mètres environ pour retomber en plongeant dans un bassin de 1 m. 50 de profondeur et 4 m. 50 de largeur qui se trouve à une trentaine de mètres de la piste aérienne. Le trajet total ainsi effectué est exactement de 83 mètres 10... C'est inouï d'audace et saisissant plus que n'importe quel spectacle et ce numéro sensationnel laisse loin derrière lui tous les loopings, cercles de la mort, et autres acrobaties sportives.

Il y aura foule dimanche prochain à l'Exposition de Tourcoing pour assister à l'impressionnant début de Schreyer, qui se produit pour la première fois en Europe.

L'ALGERIE A L'EXPOSITION

M. Delorme, sous-chef de bureau au Gouvernement Général de l'Algérie, délégué à l'Exposition Internationale des Industries textiles à Tourcoing, se tiendra à la disposition des négociants et industriels, désireux d'obtenir des renseignements sur le commerce de cette colonie, au stand de l'Algérie à l'Exposition, les lundi, jeudi et vendredi de chaque semaine de 2 heures à 6 heures du soir.

La mission de ce fonctionnaire prendra fin dans les premiers jours de juillet.

CONCERT A L'EXPOSITION

Concert du 22 juin 1906, de 4 à 6 heures, par l'orchestre de l'Exposition, direction : Paul Mayer. — Les Cadets de l'Isarbe, marche, par Allier. — Le Gué aux Biches, ouverture, par Wibert. — Au Pays des Rêves, fantaisie ballet, par Desclaux. — Joyeux Tambour, polka, par Rosès. — La Gitana, valse, par Buccalossi. — Arlequinade, pantomime, par Cazaneuve. — Pecorato d'Amore, par Beretta. — Marche folle, par Bresles.

***

Les Trompettes La Revanche, directeur M. L. Braye, exécuteront aujourd'hui vendredi, à 8 heures et demie du soir, sur le kiosque de l'Exposition, les morceaux suivants :

Première partie : 1. Le Gaulois. X... — 2. Fantaisie numéro 1. L. Braye. — 3. Fantaisie Originale. L. Braye — 4 Polka pour deux trompettes. L. Braye.

Deuxième partie : 5 L'Epreuve. A. Braye. — 6 Air Varié. L. Braye. — 7. Valse. L. Braye. — 8. La Revanche, polka. L. Braye.

LE CONCOURS D'ORPHEONS

C'est dimanche prochain qu'auront lieu les épreuves de la seconde division :

A 2 heures et demie au théâtre municipal, concours d'exécution, par section et commençant par les sociétés françaises.

Voici le programme de cette audition qui comprendra en outre pour tous les concurrents, l'exécution du chœur imposé : « Hirondelles et Proscrits », de Th. Souritas.

Section A. — 1. L'Union Chorale de Wattrelos, 80 exécutants, dir. M. Desbonnets : « Les Bardes de la Meuse de Paul Lebrun.

2. Le Club Orphéonique Fivois, de Fives-Lille, 62 exécutants, dir. M. Henri Six ; « Les Voix de la Nature », de Th. Dubois.

3. Le Cercle Alexandre Dumas de Roubaix, 85 exécutants, dir. M. L. de Wispelaere : « Les Bardes de la Meuse », de P. Lebrun.

Section B. — 1. La Fédération Chorale Tournaisienne, de Tournai, 83 exécutants, dir. M. Emérand : « Nos Compagnes », de H. Maréchal

2. L'Amitié du Peuple, de Pâturages, 110 exécutants, dir. M. Florent Laurent : « Immortelle Nature », de P. Lebrun.

3. Les Amis Réunis, de Glain-Liège, 60 exécutants, dir. M. Ad. Boussa : « Invocation », de L. Jouret.

4. La Chorale Montoise, de Mont-Dison, 72 exécutants, dir. M. Alexis Delwaide : « Le Chant des Matelots », de Radoux.

Est-il besoin d'insister sur l'importance et l'intérêt de cette lutte dans laquelle nous trouvons en présence les meilleures sociétés de la région et de l'étranger ?

Lille Roubaix, Wattrelos, Liège, Paturages, Tournai, Verviers sont des centres où l'art choral est en honneur. Ces noms sont synonymes de victoire !

On peut donc prédire un succès énorme d'affluence à l'épreuve d'exécution.

Il en sera de même le soir, à 8 heures et demie, pour la grande rencontre finale entre les divers lauréats de la journée.

Le dimanche 24 juin marquera dans les dates orphéoniques de cette année.

S'il est vrai que les sociétés de 2e division doivent être meilleures que celles de 3e division, nous nous demandons ce que les auditions de dimanche nous réservent, car nous avions entendu le 10 juin déjà des exécutions tout à fait remarquables.

CONCOURS DE NATATION

Cette grande épreuve internationale, qui aura lieu le 22 juillet, s'annonce comme devant être un gros succès sportif. De tous points de France et de Belgique, le Comité reçoit des demandes de renseignements, et déjà des concours précieux lui sont acquis.

Nous ne saurions trop recommander aux nageurs tourquennois de se faire inscrire pour la 8e course, strictement réservée aux habitants de Tourcoing ne faisant partie d'aucune Société affiliée à l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques (U. S. F. S. A.). Six prix en objets d'art et médailles (au total 150 francs) sont attribués à cette course spéciale.

Adresser les renseignements, accompagnés du droit d'entrée de un franc (remboursable après participation effective), à M. Arthur Mandely, secrétaire général du Comité, 92, rue du Vélodrome, à Tourcoing.

BICYCLISTE BLESSE

Jeudi, à 6 heures et demie du soir, angle de la rue de la Belle-Vue et du boulevard de l'Egalité une voiture de boulanger a renversé M. J.-B. Bayard, 32 ans, conducteur de tramway, rue Cadeau, 95, à Roubaix, qui arrivait à bicyclette en sens inverse. Le cycliste a eu l'épaule gauche luxée, s'est fait des contusions diverses et une plaie à la main.

MANIFESTATION DE SYMPATHIE

Les anciens élèves de l'Ecole du Blanc-Seau se sont réunis en grand nombre dimanche, à 11 heures et demie, en vue d'organiser la manifestation en faveur de M. Caudmont, directeur d'école, nouvellement promu officier d'Académie.

Une commission provisoire a été nommée à l'unanimité : MM. Thieffry, président ; Passebecq, secrétaire ; Coqu Albert, trésorier.

La manifestation est fixée au dimanche 8 juillet prochain, à 4 heures du soir.

Une nouvelle réunion aura lieu le dimanche 1er juillet, jour de la ducasse, à 11 heures et demie, pour recueillir les listes de souscription et arrêter le programme de la fête.

LIBRAIRIE ETRANGERE

Durant la deuième quinzaine du mois de mai, il est entré en France par la gare de Tourcoing, 1140 kilos d'articles dits de librairie étrangère.

Cette importation qui s'est faite en 19 colis, se décompose comme suit : livres en langue française, 720 kilos musique étrangère imprimée, 85 kilos ; lithographie et chromolithographie, 300 kilos ; journaux belges, 35 kilos.

9 procès-verbaux administratifs ont été rédigés par M. Dudot, commissaire spécial.

Pendant la première quinzaine du mois de juin, 1895 kilos d'articles de librairie étrangère sont entrés en France par la gare de Tourcoing.

Cette importation qui s'est faite en 21 colis se décompose ainsi : livres en langue morte 210 kilos ; livres en langue française 760 kilos ; musique étrangère imprimée ,90 kilos; lithographie et chromolithographie, 310 kilos; imprimés avec blancs à remplir à la main ; journaux belges 25 kilos.

M. Dudot, commissaire spécial a rédigé de ce fait 9 procès-verbaux administratifs.

SERVANTE INDELICATE

Les époux Vanhoute, cabaretiers, 22, rue Saint-Jacques, prirent dernièrement à leur service une jeune fille de dix-huit ans, disant se nommer Louise Devos, et la gardèrent un mois seulement, la nouvelle servante ne faisant pas l'affaire.

Mais à peine cette dernière fut-elle partie, que les époux Vanhoute constatèrent qu'ils avaient été victimes de plusieurs abus de confiance de la part de Louise Devos.

Alors qu'elle était encore à leur service, les cabaretiers avaient remis à cette dernière une somme de 12 fr. 50 destinée à payer les frais d'école de la petite Vanhoute, âgée de cinq ans. Le lendemain du départ de la servante, Mme Vanhoute se rendit compte que l'argent n'avait jamais été versé à la directrice d'école. En outre, la cabaretière constata la disparition de sa chambre à coucher, d'une montre et d'une chaine en doublé.

M. Vanhoute a déposé une plainte contre l'infidèle servante entre les mains de M. Delattre, commissaire de police du 2e arrondissement, qui a ouvert une enquête et fait rechercher Louise Devos.

UN AUDACIEUX FILOU

Sous ce titre, nous avons narré dans notre numéro de jeudi, les exploits d'un maçon, Henri Masquelier, qui s'était enfui en emportant un pantalon et un veston de M. Smekens, peintre, rue Saint-Blaise.

Son coup fait, Masquelier avai engagé le produit de son vol au Mont-de-Piété et en avait retiré une somme de sept francs.

La reconnaissance, il la remit à sa belle-sœur, Mme veuve Masquelier, cabaretière, 125, rue de Paris, contre une pièce d'un franc et après avoir fait croire à cette dernière qu'il avait engagé ses propres effets.

Mais, sachant qu'il était recherché, Masquelier se rendit jeudi, vers deux heures, au bureau de M. Delattre, commissaire du 2e arrondissement, et d'un air qu'il voulut rendre contrit, prétendit avoir agi sous l'influence de l'ivresse.

Il a été laissé en liberté provisoire mais a néanmoins été l'objet d'un procès-verbal pour vol.

L'HYCIENE PUBLIQUE

Les cultivateurs en prennent vraiment trop à leur aise pour satisfaire leur désir de... vidanges. Il y a cependant un règlement sanitaire auquel il est urgent de se conformer dans l'intérêt de tous.

Jeudi matin, un cultivateur du Blanc-Four, ne se gêna pas pour vider la fosse d'aisances d'une maison de la rue de Wailly, à huit heures du matin, après l'heure réglementaire et pour inonder, en s'en allant, la rue de Wailly et une partie de la rue Nationale.

Inutile de dire que les voisins furent fortement incommodés par... l'odeur.

Un agent de police intervint et verbalisa contre le cultivateur sans-gêne.

POUR MARLO

La Fédération des Syndicats de Tourcoing « La Solidarité Ouvrière », dont le siège est situé chez Désiré Volt, 174, rue de Menin, a, dans sa réunion de dimanche dernier 17 juin, voté une somme de 25 francs en faveur de Marlot, grâcie par le Président de la République le 4 juin dernier, afin de faciliter son retour.

Pour la Fédération « La Solidarité Ouvrière » :

Le secrétaire,
Constant FLAMENT.

LES POIVROTS

Les agents de police Vandamme et Duvetère ont arrêté mercredi soir, vers huit heures et demie, Louis Paco, 38 ans, débourreur, demeurant 7, rue des Girondins, qui était ivre et faisait du tapage dans la rue.

L'ivrogne a été remis en liberté jeudi matin, après qu'un procès-verbal eût été rédigé à sa charge.

LEURS RENTES

Chez Georges Mispreuve, maréchal ferrant, rue de Dunkerque, 86, un ferreur, Paul Maillet, 34 ans, demeurant à Ascq, a reçu un coup de pied de cheval sur la cheville gauche. 10 jours de repos.

— Chez Lantoin et Paris, un domestique, Florimond Vanmeen, demeurant 5, rue de l'Epine, en chargeant son camion, s'est donné un coup de crochet dans la main droite. 15 jours de repos.

— Chez A. et P. Pollet, rue de Dunkerque, un débourreur, Charles Versavel, 19 ans, demeurant à Reckem, a eu le pouce droit pris dans un organe des cardes. 10 jours de repos.

— Chez Tavernier et Cie, rue du Tilleul, un teinturier, Henri Taupe, 34 ans, demeurant rue du Pont-de-Neuville, a fait un effort qui a occasionné une déchirure musculaire thoracique. 8 à 10 jours de repos.

—Aux Magasins Généraux, un homme de peine, Gustave Dupont, 58 ans, demeurant à Roubaix, en manutentionnant des balles de laine, a fait un effort qui a occasionné une déchirure musculaire. 8 à 10 jours de repos.

Chez Lorthiois frères, 8, rue Charles Waltinne, un brouetteur de laines, Alfred Dassonville, 45 ans, demeurant à Mouscron, a été piqué à la lèvre inférieure par un chardon. 15 à 20 jours de repos.

— Chez Flipo fils aîné, filateur, rue du Virolois, une dévideuse, Gabrielle Goine, 18 ans, demeurant 8, rue de la Laite, a reçu sur le pied droit une burette de café chaud et a été brûlée 12 jours de repos.

— Chez Lemaire Réquillart fils, filateur, rue de la Cloche, un homme de peine, François Delelombe, 21 ans, demeurant 58, rue du Général Bonnaud, a été piqué à la plante du pied gauche par un caillet en cuivre. 8 à 10 jours de repos

ETAT CIVIL

de TOURCOING du 21 juin 1906

Naissances. — Dewaele Henri et Castel Angèle, rue Nationale, 122. — Denneynck Gaston, rue de Menin, 39. — Dufourmont Marie, rue Watinne, 43.

Décès. — Maerlens Jules, 47 ans, rue du Bassin, 20. — Braye Charles, 75 ans, rue Alexandrie, 20 bis. — Molin Charles, 49 ans, rue Nationale, 122.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

Objet trouvé. — Une clé dite de sûreté a été trouvée hier Grande-Rue. Elle est déposée au commissariat de police.

NOMINATION. — Par arrêté de M. le préfet du Nord, en date du 16 juin courant, M. Belmère Victor, fabricant d'allume-feux, à Croix, est nommé membre de la commission de l'hospice en remplacement de M. Rassez.

Accidents de travail. — Bernard Jean-Baptiste, maçon, chantiers Picavet, rue du Creusot, a été soulevé par un tombereau, puis est tombé à la renverse. Fortes contusions à la fesse gauche et plaies contuses à l'œil gauche.

— Roos Louis, 48 ans, chauffeur à l'usine Holden. Plaies contuses du front, est tombé dans un escalier.

— Joveneaux Marie, ouvrière à l'usine Holden. Chute d'un pot de doubleuse sur le pied gauche. Contusions du gro sorteil de ce pied.

— Châtelet Pierre ,débourreur à la même usine, piqûres multiples de la plante du pied gauche, a marché sur une garniture de cardes.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Dheedene Oscar, porteur demouleur à la briqueterie Coisne, s'est blessé en soulevant une charge de briques. (Lumbago traumatique).

Etat-Civil du 20 juin 1906. — Naissances. — Decauchy Marthe-Hortense, rue Guizot, 10.

WATTRELOS

Accidents du travail. — Dutilleul Charles, 14 ans, bâcleur à Wattrelos, rue des Champs, 7, s'est blessé au pied droit dans la filature Leclercq-Dupire. Plaie pénétrante de la plante du pied. 8 jours de repos.

— A l'établissement Kuhlmann, Soetens Cyrille, 34 ans, débardeur, à Courtrai, rue de Staeeghem, s'est tordu le pied gauche contre un rail en soulevant une berline de résidus. Entorse tibio-tarsienne gauche. 10 à 12 jours de repos.

Etat-Civil du 20 juin 1906. — Naissances. — René Vossart rue de Tourcoing, 47. — Zélia Florin, rue Magentin. — Marie Wiltonck (Saint-Liévin).— Germaine Lezy (Marcoette). — Louise Dhalluin (Beaulieu). — Léon Verheye, rue Faidherbe). — Madeleine Duponcheel, rue des Champs. — Uranie et Suzanne Delemme (Saint-Liévin).

Publications de mariages. — Georges Vanmeenen, coiffeur, et Blanche Pinoie, coupeuse. — Louis Vandendriessche, rattacheur, et Marie Depaepe, rattacheuse. — Jean-Baptiste Minnebo, plafonneur, et Pharaïde Scherpereel, doubleuse. — Arthur Lepoutre, ourdisseur, et Hélène Hubaut, métreuse.

Décès. — Angèle Debusschère, 16 mois (Crétinier). — Louis Tanghe, 7 5ans, ouvrier Dubus, 83 ans, ménagère, rue Magenta, 8. — agricole, rue du Trou de Fouan. — Joséphine Simone Vandenberghe 2 jours, rue d'Audenaerde, 69. — Jean-Baptiste Codron, 31 ans, tisserand, (Plume). — Louis Delmarquette, 46 ans, ouvrier de fabrique, rue d'Audenaerde.

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 24 juin 1906
Présidence de M. SEE, vice-président

Importants détournements à Lille

MM. Dubois, Goudin et Hermez, confect